



LETTRE ANNUELLE FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2021

AU 31 MARS 2025

Cher Souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la Lettre Annuelle du FCPI Siparex XAnge Innovation 2021 dans laquelle vous trouverez le détail de l'activité du Fonds.

Au 31 mars 2025, le Fonds détient 16 participations actives dans son portefeuille.

L'équipe d'investissement suit activement l'ensemble des participations du Fonds et poursuit la recherche de création de valeur au mieux des intérêts des porteurs de parts.

Dans la section « Focus Participations » en page 2 de cette Lettre Annuelle, nous vous présentons l'évolution des sociétés **LegalPlace** et **DIV-RIOTS**.

Nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe de gestion

Retrouver toute l'actualité de vos Fonds sur www.siparexfondsfiscaux.com
Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition

*Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

1 – PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Avec un savoir-faire éprouvé depuis 1999 dans la gestion de Fonds de défiscalisation du lancement à la clôture, notre équipe, qui dispose d'une expertise spécifique dans les domaines du numérique, des technologies avancées à usage industriel (cleantech, optique etc...) et de l'impact, a un rôle d'accompagnement qui va au-delà de la participation financière. Elle apporte son expérience technologique et ouvre également aux PME innovantes l'accès au réseau de partenaires et d'investisseurs du Groupe Siparex, tout en accompagnant les dirigeants dans leur stratégie de développement.

Nous vous rappelons que les FCPI sont des placements non garantis en capital dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises innovantes non cotées présentant des perspectives de croissance. L'équipe de gestion est chaque jour mobilisée afin de sélectionner rigoureusement et d'accompagner dans la mise en œuvre de leur stratégie les entreprises qui présentent les meilleures opportunités d'évolution, sans que cet accompagnement ne constitue en aucun cas une garantie de succès ou de performance.

2 – FOCUS PARTICIPATIONS

La Société de Gestion est amenée, dans l'intérêt des porteurs de parts, à exercer les droits de vote lors des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles le Fonds détient des participations.

ACTUALITÉ

LegalPlace

Fondée en 2016, LegalPlace est une legaltech française qui simplifie les démarches juridiques, administratives et comptables des entrepreneurs.

Sa plateforme en ligne permet la création d'entreprise, la rédaction de contrats, la domiciliation, la gestion comptable et l'automatisation des documents juridiques via des questionnaires dynamiques.

LegalPlace a levé 20 millions d'euros pour enrichir son offre de services et accélérer sa croissance. Avec plus de 300 000 clients accompagnés, la société continue de se positionner comme un acteur clé de la digitalisation des services juridiques en France

ACTUALITÉ

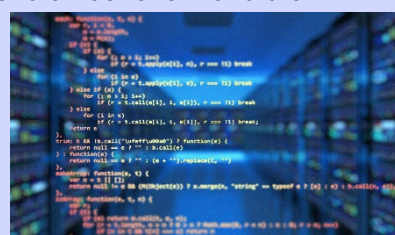
DIV-RIOTS

Fondée en 2019, DivRiots est une startup française spécialisée dans le développement d'outils SaaS pour améliorer la collaboration entre développeurs front-end et designers. Son produit phare, Backlight, visait à simplifier la création et la gestion de Design Systems.

En juin 2025, DivRiots a annoncé la fermeture de Backlight. Cette décision stratégique a été prise pour concentrer les efforts de l'entreprise sur le développement de plugins pour Figma, répondant à une demande croissante de la communauté du design. Aujourd'hui, DivRiots se positionne comme un acteur clé dans l'écosystème Figma, offrant une suite de plugins innovants qui renforcent la collaboration entre designers et développeurs

Parmi ces plugins, on trouve des outils permettant l'importation de fichiers Photoshop, Illustrator, AutoCAD, et même des documents Office directement dans Figma, facilitant ainsi la transition du design au développement.

Basée à Colombes, en Île-de-France, la société continue de développer des solutions visant à améliorer l'efficacité des équipes front-end à l'échelle mondiale.



Les performances du Fonds sont directement liées à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.

3 – FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2021

—
Avantage fiscal
à l'entrée***
IR 20 %
—

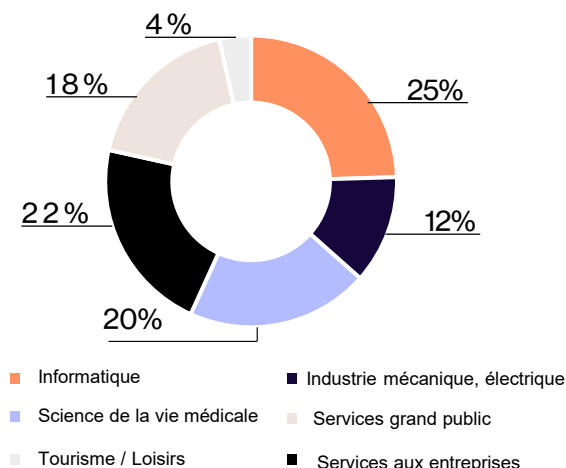
*** sous réserve de respecter
les conditions requises et notamment
la durée de détention

SITUATION AU 31 MARS 2025

Actif net du Fonds au 31/03/25 *	10 764 531,00 €
Valeur de souscription *	500,00 €
Distributions totales *	- €
Valeur liquidative au 31/03/25 *	447,83 €
Valeur liquidative + distributions au 31/03/25 *	447,83 €
Évolution sur 1 an	-4,68 %
Évolution depuis l'origine (hors IR)**	-10,43 %
Évolution depuis l'origine (avec IR)**	11,96 %
* montant par part	** hors droit d'entrée

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Nous vous rappelons que le Fonds est un placement non garanti en capital.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE



PARTICIPATIONS ACTIVES DU PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2025

360LEARNING	Solution de formation en ligne pour la clientèle d'entreprise
AEROSPACELAB	Production de petits satellites et solutions de service de surveillance
CORE BIOGENESIS	Méthode de bioproduction à grande échelle de molécules biologiques
CRITIZR	Logiciel de support des interactions avec la clientèle en magasin et de gestion de la satisfaction clients
DIV-RIOTS	Plateforme proposant des outils de développement pour la création d'applications et de sites internet
GREENLY	Plateforme d'automatisation du bilan carbone des entreprises et suggère des recommandations moins carbonées
LE COLLECTIONIST	Plateforme en ligne de location saisonnière de villas et résidences secondaires de luxe avec services (ménage, cuisine, concierge...)
LEGALPLACE	Plateforme digitale pour les TPE qui permet de créer une société en ligne en quelques clics
OMIE	Solutions permettant l'évaluation de la douleur des patients hospitalisés
OUIHELP	Fabricant de capteurs pour l'analyse de la qualité de l'air et du gaz dans les milieux industriels et de la défense
QUBIT PHARMACEUTICALS	Plateforme spécialisée dans la découverte de médicaments grâce à la simulation et la modélisation moléculaire accélérée par le calcul quantique
SYNAPSE	Plateforme de pharmacovigilance permettant d'accéder à des informations fiables et utiles sur les interactions médicamenteuses
TREEFROG	Production de masse de cellules souches
VERTUOZA	Logiciel permettant aux professionnels du bâtiment d'organiser leurs chantiers
WANDERCRAFT	Exosquelette pour la rééducation et/ou la marche des personnes paraplégiques et myopathes
WELCOME TT JUNGLE	Plateforme média dédiée à l'emploi (mise en relation entre les entreprises et futurs employés, articles, vidéo, magazine).

Autres placements – Conformément à la stratégie du Fonds, le solde des actifs peut être investi dans des placements de trésorerie et notamment des OPCVM monétaires.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN	FR 0013527280	Date de fin de vie minimum	31/12/2027
Agrément AMF	FCI20200007	Date de fin de vie maximum	31/12/2030
Date de création	31/12/2020	Rachats de parts bloqués jusqu'à la fin de vie du Fonds prorogations incluses sauf dans les cas de déblocage dérogatoires. (2)	
Durée de vie	7 ans		
Prorogation ⁽¹⁾	3 x 1an		

(1) La durée de vie du Fonds pourra être prorogée sur décision de la Société de Gestion. Cette décision de prorogation sera prise trois mois au moins avant l'expiration de la durée de vie du Fonds et portée à la connaissance des porteurs de parts au moins trois mois avant l'échéance de sa durée initiale ou d'une précédente prorogation. Elle sera par ailleurs portée à la connaissance de l'AMF et du Dépositaire.

(2) Aucune demande de rachats de parts ne peut être prise en compte durant toute la durée de vie du Fonds. A titre exceptionnel, les demandes de rachats de parts qui interviennent avant l'expiration de ce délai sont acceptées dès lors qu'elles sont liées à un accident de la vie : invalidité (correspondant au classement dans la deuxième ou la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la Sécurité Sociale), décès ou licenciement du porteur de parts ou de son conjoint soumis à une imposition commune. Les rachats de parts sont réalisés sur la base de la valeur liquidative semestrielle qui suit la demande de rachat. Les dates d'établissement des valeurs liquidatives, et corrélativement, les dates d'exécution des ordres de rachats de parts sont en date du 31 mars et du 30 septembre.

FRAIS POUR LES PORTEURS DE PARTS DE LA GAMME DES FCPI SIPAREX INNOVATION

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-80-5 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion vous informe du montant détaillé des frais et commissions, directs et indirects, perçus par l'ensemble des intervenants (Société de Gestion, Commercialisateurs, Commissaires aux comptes, Dépositaire, etc.) de chacun des Fonds, et des conditions d'encadrement de ces frais.

MILLESIME DE FONDS	Année de création	GRANDEUR Constatée (par part)	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS PAR PART (en €)										
			FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION RÉELLEMENT PRÉLEVÉS DEPUIS LA SOUSCRIPTION PAR PART (en €)										
			31-mars 2015	31-mars 2016	31-mars 2017	31-mars 2018	31-mars 2019	31-mars 2020	31-mars 2021	31-mars 2022	31-mars 2023	31-mars 2024	31-mars 2025
FCPI SIPAREX INNOVATION 2012	2011	Valeur liquidative + distributions	399,29	424,93	438,34	441,17	428,55	276,03	284,31	160,05	161,28	214,64	134,06
		Montant des frais cumulés	33,56	43,4	53,49	64,06	74,87	82,21	86,64	90,14	90,28	90,52	90,62
FCPI SIPAREX INNOVATION 2013	2012	Valeur liquidative + distributions	477,64	656,65	620,1	650,18	635,91	559,83	586,02	542,6	292,32	502,38	229,77
		Montant des frais cumulés	22,59	33,1	42,9	53,06	63,23	73,54	83,84	93,9	101,15	101,75	101,88
FCPI SIPAREX INNOVATION 2014	2013	Valeur liquidative + distributions	470,6	655,5	624,12	382,22	354,87	241,63	253,43	239,5	175,14	161,53	
		Montant des frais cumulés	30,7	51,34	73,11	96,07	117,67	142,45	165,04	177,93	185,24	189,28	
FCPI SIPAREX INNOVATION 2015	2014	Valeur liquidative + distributions		546,61	472,43	305,6	287,81	159,13	165,86	146,47	80,03	68,96	
		Montant des frais cumulés		27,76	49,38	72	93,11	115,88	138,25	154,54	166,04	175,85	
IFCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2016	2015	Valeur liquidative + distributions			476,05	401,32	447,07	396,08	422,16	372,37	279,8	271,35	189,92
		Montant des frais cumulés			28,13	49,24	70,43	91,92	113,55	134,94	155,5	172,76	175,02
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2017	2016	Valeur liquidative + distributions				440,61	430,58	391,21	440,51	429,64	394,78	383,97	383,97
		Montant des frais cumulés				27,95	49,24	70,95	92,27	113,42	133,57	154,13	171,11
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2018	2017	Valeur liquidative + distributions				490,67	474,32	426,48	439,94	646,77	526,25	569,98	592,91
		Montant des frais cumulés				6,21	33,02	54,4	75,52	97,69	119,56	140,22	160,97
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2019	2018	Valeur liquidative + distributions					496,57	468,83	461,36	675,78	582,38	630,05	643,19
		Montant des frais cumulés					5,43	30,26	49,97	67,32	82,25	97,32	112,39
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2020	2019	Valeur liquidative + distributions							479,46	513,35	520,77	527,82	524,83
		Montant des frais cumulés							25,09	60,93	75,34	90,28	
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2021	2020	Valeur liquidative + distributions								478,65	458,06	469,82	447,83
		Montant des frais cumulés								25,59	45,42	61,79	76,88
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2022	2021	Valeur liquidative + distributions									464,12	462,54	432,33
		Montant des frais cumulés									26,63	46,83	63,24

Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée). Il s'agit donc du cumul des frais prélevés depuis l'origine du Fonds. Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires applicables aux Fonds mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

AVERTISSEMENT

Votre attention est attirée sur le fait que le montant de votre souscription est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment les contraintes et les risques suivants :

— Une part significative du Fonds est investie dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur des actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la Société de Gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.

— Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire n'est pas cotée ou l'est sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.

— Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des

entreprises dans lesquelles il investit. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ».

— Les rachats de parts lors de la liquidation du Fonds peuvent se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet www.siparexfondsfiscaux.com

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Siparex XAnge Venture.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La Société de Gestion Siparex XAnge Venture - Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient. Les informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la Société de Gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement, diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société. Cette Lettre est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts et doit être traité de manière strictement confidentielle. XAnge est la marque de l'activité innovation du Groupe Siparex, spécialiste français indépendant du capital investissement, et sa Société de Gestion est Siparex XAnge Venture.

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition.



5 rue Feydeau, 75002 Paris
T. 01 53 93 02 20
serviceclients@siparex.com

siparexfondsfiscaux.com
xange.fr

Société par actions simplifiée au capital de 1 372 800 € - 452 276 181 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP-04000032 - N°TVA : FR 24 452 276 181